

REGLEMENT XTREM 4X4 OCCITANIE

Le Week-end **XTREM 4X4 OCCITANIE** est un événement organisé par l'association **CLUB 4X4 DES MONTS DE LACAUNE**, qui aura lieu sur le terrain du club à LACAUNE (81) les 29/30/31 Mars 2024.

1/ PARTICIPANTS :

1. Pour participer, chaque véhicule doit être couvert par une assurance adaptée.
2. Une équipe est composée d'un pilote et d'un copilote, tous les 2 majeurs et titulaires du permis de conduire catégorie B et d'une assurance responsabilité civile vie privée .
3. Afin de participer, les équipages doivent retourner le règlement daté et signé précédé de la mention « lu et approuvé »
4. En cas de problème médical ou personnel grave, un membre de l'équipe pourra être remplacé après concertation avec l'organisateur.

2/ VEHICULES ET EQUIPEMENTS :

1. Poids Maxi 3500 Kgs
2. 4 Roues motrices
3. Échappement maxi 80 DB (échappement libre **INTERDIT**)
4. Arceau 6 points Châssis 40 mm de diamètre minimum
5. Harnais 3 points minimum
6. Trousse de secours homologuée
7. Extincteur minimum 2kgs accessible ou automatique
8. Cordes de treuil obligatoires et en **TRES BON ETAT**
9. Treuils fixés solidement au véhicule (châssis/arceau) système amovible **INTERDIT**
10. Réservoir carburant étanche
11. Fuites d'huiles ou hydrocarbures **INTERDIT** (nature/site d'accueil)
12. Éclairage avant/arrière **OBLIGATOIRE**
13. Casque automobile/moto homologué **OBLIGATOIRE**
14. Gants **OBLIGATOIRES** (pilote/copilote)
15. Chaque équipe sera en possession de :
 - 2 Sangles (minimum 1,2M) (3 sangles si 3 treuils)
 - 4 Manilles
 - Poulie Mouflage
 - Cric Hi Lift
 - Ancre terrestre
 - Plaques ou Échelles
 - Roue de secours
 - 1 Bâche à poser au sol au parc assistance
 - 1 Extincteur à disposition au parc assistance
 - Sacs poubelle pour rendre le lieu propre lors du départ du site
16. Coupe Circuit électrique
17. Lampe Frontales et/ou Torches

3/ LES DIFFERENTES CATEGORIE DE VEHICULES :

- **LES PREPARES**

Véhicule de série avec arceau, harnais, 2 treuils simple moteur minimum, pneus taille MAXI 36,5, direction à liaison mécanique, ponts droits, châssis type origine, ancrages suspensions type origine , suspension type origine (ressorts/amortisseurs), moteur type origine.

- **LES MAXI PREPARES**

Véhicules de série modifiés avec arceau, harnais, 2 treuils libres minimum, pneus taille MAXI 38,5, direction liaison mécanique avec assistance possible, ponts droits, châssis origine modifié, suspension modifiée, moteur modifié.

- **LES PROTOTYPES**

Véhicules prototypes avec arceau, harnais, 2 treuils libres minimum, pneus taille libre, ponts portiques, ponts directeurs AV/AR, châssis libre, suspension libre, moteur libre, direction libre.

Chaque point présent sur le véhicule fait passer le véhicule dans la catégorie correspondante, Lors des vérifications techniques la catégorie dans laquelle se trouve le véhicule pourra être modifiée,

PNEUS AGRAIRES / PNEUS CLOUTES / CHAINES SONT STRICTEMENT INTERDIT

LE MATERIEL TRANSPORTE DOIT ETRE SOLIDEMENT FIXE (Sanglé dans supports dédiés)

5/ Notations

Les zones sont numérotées et réparties en 3 couleurs selon leur niveau de difficulté. Elles rapportent un certain nombre de points lorsqu'elles sont franchies.

VERTES
200 points

ROUGES
500 points

NOIRES
800 points

Des zones bonus pourront être créées selon l'état du terrain

Le choix de la zone de départ du samedi se fait par ordre d'inscription à l'événement.

Le 2ème jour c'est la note de la veille qui donne l'ordre du choix de la zone de départ.

Les zones se franchissent les unes après les autres peu importe l'ordre, dans un sens le samedi et à l'opposé le dimanche.

Les zones comportent une entrée, une sortie

Un véhicule engagé dans une zone, qui ne la termine pas dans le temps imparti par ses propres moyens ne marque pas de points.

Si l'organisation doit sortir le véhicule de la zone il ne marque pas de points.

Une zone est considérée terminée et les points sont attribués quand :

- elle est entièrement franchie par le véhicule par ses propres moyens et matériels embarqués
- elle est remise en état
- le matériel est rangé
- le copilote est à bord du véhicule
- l'équipage est attaché, casqué et ganté.

Lors de la pause repas le véhicule devra rejoindre le parc assistance en passant par le pointage, les deux équipiers devront aller ensemble prendre leur repas à l'espace repas

Pour comptabiliser les résultats, on soustrait aux points rapportés par l'ensemble des zones réalisées, la somme des points de pénalités attribués.

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT D AVOIR DEUX VEHICULES DANS UNE ZONE

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE HEURTER POUSSER TOUCHER

- **UN VEHICULE**
- **UNE CORDE LORSQUE LE VEHICULE EST EN MANOEUVRE**
- **TOUTE PERSONNE PRESENTE SUR LE SITE**

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE MANQUER DE RESPECT A N IMPORTE QUELLE PERSONNE PRESENTE SUR LE SITE

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE FAIRE PRENDRE DES RISQUES A N IMPORTE QUELLE PERSONNE PRESENTE SUR LE SITE

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE NE PAS RESPECTER LE SITE/LA NATURE

5/ RELEVES DES PENALITES :

Les guides de zone évalueront la qualité du passage des véhicules, les fautes et le respect des règles de sécurité et le bon comportement vis à vis des autres personnes et du site naturel mis à disposition.

LES PENALITES :

1. Casse Rubalises/piquets /coucher piquet
(toucher la rubalise ne compte pas) - 200 Pts
2. Absence au Briefing - 500 Pts
3. Non participation aux épreuves de nuit - 500 Pts
4. Monter en Rappel/Singer le véhicule - 500 Pts
5. Assistance Extérieure dans zone
(mécanique ou apport de pièces et outillages) - 500 Pts
6. Absence de gants/casque/harnais/dossard - 1000 Pts
7. Absence de Tour d'arbre - 1000 Pts
8. Vitesse excessive sur parc assistance et interzone - 1000 Pts
9. Non prise du repas équipe complete vehicule au parc assistance - 1000 Pts
10. Non remise en état de la zone
(Piquets,Rubalises, Matériel, Pollution, Déchets etc...) - 1000 Pts
11. 2 Véhicules dans la même zone ,Gêne volontaire
à un autre véhicule (toucher/rouler sur corde....) - 5000 Pts
12. Passage volontaire hors tracé de la zone déplacement piquet - 5000 Pts
13. Casse d'arbres/Végétation volontaire - 5000 Pts

14. Non respect de l'environnement ou de membres de l'organisation ou d'autres participants sur
Zones/Terrain/Parc Assistance/Bivouac
Consommation d'alcool ou Stupéfiants
Roulage dans Ruisseau ou Hors Pistes
CONDUITE IRRESPONSABLE ET DANGEREUSE

= EXCLUSION IMMEDIATE DE L EVENEMENT

COMPTABILISATION DES NOTES :

1. L'équipe cumule les notes des zones réalisées.
2. Zone terminée et comptabilisée uniquement après la fin de la zone, matériel dans le véhicule, pilote et copilote attachés et le matériel rangé (franchissement du véhicule complet par la porte de fin de zone avant le temps réglementaire.)
3. Indices de comptabilisation des zones : note de la zone moins les pénalités
4. Dans le cas ou une équipe terminerait la totalité des zones avant l'heure de fin de roulage prévue (17h) une bonification de son total de points du jour pourra être attribuée a condition que le pointage parc d'assistance se passe dans les 30 minutes suivant la sortie de la dernière zone :
heure fin de dernière zone entre 14 et 15h +25%
heure fin de dernière zone entre 15 et 16h +10%
heure fin de dernière zone entre 16h et 17h +5%

6/ LE SITE :

L'accueil sur site débutera le jeudi après-midi. Sur place, un espace sera à votre disposition afin d'organiser votre parc assistance et bivouac à votre convenance.

Nous demandons un **RESPECT MAXIMAL DE L'ENVIRONNEMENT.**

Merci de protéger le sol afin d'éviter toutes pollutions et de ramasser la totalité de vos déchets.

Une tente sera mise en place pour les repas et briefing en cas de mauvais temps.

Pour les douches et WC nous aurons accès aux sanitaires communaux dans le village de LACAUNE (environ 3 kms DE ROUTE donc pas de 4x4 sale boueux bruyant , pas de 4x4 de participants sur la route et surtout respect du code de la route et des usagers.....).

Les reconnaissances pédestres des zones seront possibles le Vendredi de 10h à 17h, les pistes d'accès seront utilisables en quads , buggy 4x4 motos pendant la période de reconnaissances . En aucun cas les 4x4 participants ne pourront circuler lors des reconnaissances.

7/ DEROULEMENT DE L'EVENEMENT :

Vendredi 29/03 :

à partir de 10h

arrivée des participants

de 10h à 17h

reconnaisances libres

(accès aux zones possible en moto , quad , 4x4 non engagés . Mais reconnaissances de zones UNIQUEMENT PEDESTRES . RESPECTER LA NATURE LA VITESSE REDUITE ET LE SENS DE ROULAGE SUR PISTES D ACCES)

de 12h à 17h

vérifications techniques et administratives

17h30

briefing obligatoire pour tous (pilotes et copilotes)

18h

roulage en équipe sur le principe d'une boucle à réaliser (pensez qu'en mars il fait nuit à 18h45...)
Obligatoire

à partir de 20h

repas chaud sous chapiteau

Samedi 30/03 :

9h15

briefing , présence obligatoire du pilote et du copilote de chaque team

de 10h à 17h

Roulage sur zones

pas de boucle / anneau de roulage

vitesse réduite sur les interzones

entre 12h et 14h (libre)

repas obligatoire a prendre à l'espace restauration par pilote et copilote en personne , véhicule garé au parc d'assistance

17h

fin du roulage sortie de zone obligatoire , pointage parc assistance obligatoire au plus tard à 17h30

18h30

roulage en équipe sur le principe d'une boucle à réaliser (pensez qu'en mars il fait nuit à 18h45...)
obligatoire

à partir de 20h

repas chaud sous chapiteau

Dimanche 31/03 :

9h15

briefing , présence obligatoire du pilote et du copilote de chaque team

de 10h à 17h

Roulage sur zones

pas de boucle / anneau de roulage

vitesse réduite sur les interzones

entre 12h à 14h (libre)

repas obligatoire a prendre à l'espace restauration par pilote et copilote en personne , vehicule garé au parc d'assistance

17h

fin du roulage sortie de zone obligatoire , pointage parc assistance obligatoire au plus tard à 17h30

18h30

remerciements des guides de zones

remerciements des participants

19h00

fin de l'évènement

J accepte et comprends les regles du weekend trial extreme 4x4 occitanie et m engage a les respecter afin d assurer la securite de tous et le bon deroulement de l evenement ,

Je déclare, eu égard à ce renoncement, me porter fort pour le compte de mon conjoint, de mes enfants, de mes ascendants et collatéraux et de tous proches ayant un quelconque intérêt à agir.

fait à..... le

LE PILOTE

LE COPILOTE

